

REGLEMENT DE LA COURSE

Organisation : L'A.S.L. Sainte Anastasie organise en collaboration avec le club Hospitaliers Toulon et la municipalité de Ste-Anastasie, « Les Boucles de l'Issole » le 08 août 2021.

Course pédestre à allure libre ouverte à tous et toutes, licencié (es) ou non à partir de la catégorie cadet (2005). Avec le concours du comité du Var d'athlétisme. Course comptant pour le challenge Départemental et le Challenge SPIRIDON Côte d'Azur.

Parcours : 11,200 Km en 2 boucles entièrement sur petites routes du village.
Départ 9H rue du Général De Gaulle. Arrivée Parking des Ferrages.

Ouvert à la Marche Nordique et à la rando départ à 8h30' (coupe au club ou à l'association la plus représentée)

Ravitaillement et épongeage : Tous les 2,500 Km et à l'arrivée.

Course des enfants : 10H45' - 1 Km (Eveil athlétisme et poussins).
- 3 Km (Benjamins et Minimes)

Sécurité : Elle est assurée par la police municipale, les signaleurs, l'association APSAR L'assistance médicale est assurée par un Médecin et les secouristes de l'A.D.P.S.T.

La circulation sera neutralisée pour la course.

L'organisation est couverte par une police d'assurance pour la responsabilité civile, souscrite auprès de AIAC Courtage et elle décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs en cas de fausse déclaration.

Les licenciés bénéficient des garanties couvertes par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Inscription : **En avance avec dossier complet. Retrait des dossards avec masque**

- par courrier avant le 05 Août 2021 à

Mme Patricia LEPREUX 60 impasse Eugène Boudin 83130 La Garde

Renseignements au 04 94 27 33 74 / 06 72 15 88 17 / lepreux.patricia@gmail.com

- aux magasins - TERRE DE RUNNING LA GARDE et TOULON

- à la Mairie de Sainte-Anastasie,

- par internet sur site: « KMS.FR »

- Sur place inscription limitée et à éviter

Droits d'engagement : 10 Euros (12 Euros le jour de la course) Chèque libellé à l'ordre de l'A.S.L. **Gratuit pour les enfants sur le 1km et 3 Km (bulletin spécifique)**

Récompenses : Un lot pour chaque enfant (1km et 3 Km)

Un cadeau à chaque participant, coupes et lots aux 3 premiers (ères) du scratch, aux 1ers de chaque catégorie et aux 3 premiers (ères) de Sainte-Anastasie.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

Les résultats seront sur Internet le soir de l'épreuve sur le **site KMS et de la FFA**

A l'issue de la remise des prix, un apéritif avec distanciation++++

Droit à l'Image: Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir au droit à l'image

Ce règlement pourra évoluer en fonction des directives sanitaires ministérielles. Se rapprocher de l'organisation

Ste-ANASTASIE se situe sur la
D15 entre FORCALQUEIRET
et BESSE sur ISSOLE à :
10 mn de BRIGNOLES et
35 mn de TOULON

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les Boucles de l'Issole le 08 août 2021: **33^{ème} édition**

A retourner avant le 05 Août 2021 accompagné du droit d'inscription de 10 Euros à l'ordre de l'A.S.L.

Coureur <input type="checkbox"/>	Rando <input type="checkbox"/>	N° Dossard
Marche Nordique <input type="checkbox"/>		
Nom.....		
Prénom.....		
Date de naissance :		Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Club ou association		
E-mail		
Adresse.....		
Code Postal.....	Ville.....	
Téléphone.....	Nationalité	
N° de licence	Fédération.....	

(Joindre la photocopie)

Important : Pour respecter les consignes sanitaires : Inscription prise en compte avec dossier complet, afin d'éviter manipulations des certificats médicaux et des licences

Inscription sur place limitée.

Port du masque obligatoire au retrait des dossards et sur la zone de départ et remise des prix.

IMPORTANT :

Conformément à l'article L. 231-3 du Code du Sport, aucune inscription ne sera prise en compte sans la photocopie du **certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition** ou **licence FFA** (les deux datant de moins d'un an) j'accepte le présent règlement de la course et certifie exact les renseignements ci-dessus.

Date :

Signature

Le certificat sera conservé durant un an par l'organisation

Pour les moins de 18 ans : Autorisation parentale

J'autorise mon fils, ma fille mineur (e)..... à participer à la course pédestre et dégage les organisateurs de toute responsabilité

M ou Mme

Date

Signature